

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Morillon, le vendredi 22 septembre 2023

Madame, Monsieur,

Le Conseil municipal se réunira :

**Judi 28 septembre à 20 h 00,
Salle consulaire à la Mairie
5 place de la mairie, 74440 MORILLON**

La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L.2121-15 du CGCT.

L'ordre du jour de la séance portera sur les points suivants :

1. **Fonctionnement des assemblées** - Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 07 septembre 2023 ;
2. **Fonctionnement des assemblées** - Décisions prises par le maire et tableau des DIA ;
3. **Finances** – Taxe d'habitation – Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale ;
4. **Finances** – Demande de subvention au titre de l'enveloppe allouée à la préservation et à la valorisation des espaces naturels sensibles attribuée par le Conseil départemental de la Haute-Savoie pour l'aménagement d'un verger communal – Retrait du dossier déposé en avril 2023 et dépôt d'un nouveau dossier de demande comportant une modification des coûts et des modalités de financement du projet ;
5. **Foncier** – Projet communal d'acquisition d'un logement de tourisme – lot n°43 de la résidence « Le Grand Morillon » - Décision de préemption ;
6. **Foncier** – Délégation du droit de préemption à l'Établissement public foncier de la Haute-Savoie (EPF 74) pour l'acquisition du lot n°43 de la résidence « Le Grand Morillon » ;
7. **Questions diverses**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



Simon BEERENS-BETTEX